



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cahier des Charges Mission d'Assistance à Maîtrise d'oeuvre (AMO)

**Animation & Pilotage des groupes thématiques régionaux,
des ateliers d'acteurs, conduite des grandes auditions et
synthèse analytique de la concertation citoyenne dans le
cadre du projet d'élaboration de la route régionale de lutte
contre les cancers**

GIP - Plateforme régionale d'oncologie de Martinique
Direction - Cabinet du directeur
Contact/information:
Ericka ROSE-ADELAIDE, cheffe de cabinet
Mail : ericka.rose-adelaide@gip-prom.fr

Janvier 2022

TABLE DES MATIERES

Objet et Contexte de la démarche

1.1 Objet de la mission

1.2 Contexte de la démarche

Cadre et objectifs de la prestation

2.1 Le porteur de projet

2.2 Chiffres clés du projet

Description de la prestation

Modalités de candidature

4.1 Compétences du prestataire AMO

4.2 Présentation de la proposition technico-économique

4.3 Notation de l'offre

4.4 Délais de réalisation

4.5 Remise des offres

4.6 Rémunération - modalité de paiement

Exigences sur le choix du prestataire

5.1 Neutralité et indépendance du prestataire Assistance à Maîtrise d'ouvrage

5.2 Garanties et assurances

5.3 Références

1 - OBJET ET CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

1.1 Objet de la mission

Dans le cadre de la concertation élargie d'acteurs/opérateurs/leaders d'opinion/usagers pour l'élaboration du projet de feuille de route régionale de lutte contre les cancers en Martinique, le GIP PROM sollicite un prestataire extérieur (cabinet de Conseil en innovation, bureau d'études spécialisé ou psychologue social - L'USAGE DU TITRE DE PSYCHOLOGUE EST RÉGLÉMENTÉ PAR LA LOI 85-772 DU 25 JUILLET 1985) pour accompagner dans ces équipes dans l'animation et le pilotage de:

3 groupes thématiques régionaux (prévention-dépistage-information ; parcours-filières-après cancer; innovation-recherche)

4 ateliers ciblés (handicap- fragilité- accompagnement social et médico-social en cancer; cancer et emploi, recours en cancérologie, femmes et cancer)

15 grandes auditions (le choix est laissé au prestataire après validation par l'ARS Martinique et le GIP PROM)

les contributions du grand-public sur le répondeur téléphonique et l'adresse internet dédiés.

La prestation complète sera réalisée entre le 26 janvier 2022 et le 31 mars 2022.

Le prestataire s'attachera à valoriser sur le plan scientifique et méthodologique les travaux d'études existants sur le territoire (et ailleurs). Ces travaux sont, pour la plupart, mis en œuvre par le GIP PROM, les institutions partenaires, les opérateurs et les acteurs locaux du secteur sanitaire, social et médico-sociale.

Cette démarche s'appuiera sur un processus participatif innovant que le prestataire conduira au cours de différentes réunions prévues en s'appuyant autant que possible sur les méthodes et outils propres à la recherche en psychologie sociale.

Le prestataire réalisera des comptes rendus de réunion et des rapports d'activités trimestriels synthétiques (10 pages) avec un tableau récapitulatif de l'état d'avancement pour chacun des projets et chacune des missions.

Le candidat doit chiffrer l'intégralité de sa proposition et détailler le coût des prestations pour chacune des 4 missions à conduire.

a) Les groupes thématiques régionaux :

Le prestataire devra identifier les grands objectifs méthodologiques de chaque groupe. Il devra également équilibrer les compositions et veiller à la plus large et efficiente représentativité. Il est le garant de l'intégration de chacun dans le groupe et du projet commun dans le respect de chaque individu. Il importe de parvenir à une vision

Janvier 2022

convergente au moyen de la mise en oeuvre d'une démarche portée par l'intelligence collective et les valeurs partagées. L'objectif est de disposer d'outils, de méthodes, d'espaces et d'un calendrier partagés, le plus précis possible et accepté par tous les participants.

b) Les ateliers ciblés :

Ces ateliers ont été proposées suite à l'expression des besoins issue du dernier comité régional cancer. Ils pourront consister en un temps état des lieux des potentiels articulations et intégrations innovantes, sur tous les types d'actions sanitaires, sociales et médico-sociales. Les ateliers ciblés appellent des innovations, des expérimentations et des évolutions de paradigmes.

c) Les grandes auditions

L'objectif est, à partir d'un état des lieux de l'existant (potentiel et mobilisable), de réaliser un programme d'auditions de personnalités, d'élus, de leaders d'opinion, ... afin de recevoir des avis et des propositions aussi bien sur la démarche que sur le contenu et la mise en oeuvre de la feuille de route régionale de lutte contre les cancers.

d) Les contributions du grand-public sur le répondeur téléphonique et l'adresse internet dédiés.

Il s'agira de faire une synthèse et de dégager une analyse susceptible de nourrir la réflexion sur le projet.

1.2 Contexte de la démarche

Le projet général s'inscrit dans une prise en compte des exigences des recommandations nationales (Institut National du Cancer) dans le cadre de la déclinaison en région de la stratégie décennale de lutte contre les cancers et la feuille de route à cinq ans arrêtées par le gouvernement.

Lien vers la page de l'INCa:

<https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Strategie-de-lutte-contre-les-cancers-en-France/La-strategie-decennale-de-lutte-contre-les-cancers-2021-2030>

Le GIP PROM est positionné dans le projet comme opérateur de l'agence régionale de santé avec des attributions contractualisées de maîtrise d'oeuvre. L'élaboration de la feuille de route régionale doit intégrer les éléments de diagnostics du territoire et les besoins ressentis/exprimés par chacune des parties prenantes à la démarche.

Les citoyens sont également appelés à jouer un rôle dans la concertation.

La prestation d'animation & de pilotage de ce travail préparatoire de la future feuille de route régionale vise un état de l'art des techniques disponibles en matière :

- d'animation territoriale en santé et de conduite d'études, d'accompagnement en psychologie sociale, de diagnostic et plan de la santé publique/promotion de la santé

dans un contexte territorial complexe et sensible (climat de défiance vis-à-vis des politiques publiques, crise sociale, inégalités territoriales, points de vue parfois divergeant en fonction des approches communautaires, clivage socio-culturel palpable, perception et représentation biaisées de la maladie cancéreuse, ...).

- collecte de données dans le domaine de la santé, du social et du médico-social
d'acceptabilité des solutions proposées auprès des décideurs, des acteurs, des opérateurs, des élus, des usagers.

Le GIP PROM, organisme public d'appui et d'expertise en cancérologie, s'est engagé à solliciter un concours significatif des partenaires publics et privés intéressés par le sujet (collectivités locales, les établissements de santé, les ESMS - établissements sociaux et médico-sociaux, les associations, les leaders d'opinion,...), sur des objectifs de réductions des cancers, de renforcement de la qualité dans les parcours, l'offre de soins, les situations de recours, les filières, les dispositifs et les différents axes stratégiques à prioriser en cancérologie.

2 - CADRE ET OBJECTIFS DE LA PRESTATION

2.1 Le porteur de projet

L'ARS Martinique est le porteur et pilote du projet FEUILLE DE ROUTE REGIONALE.
De ce fait, l'ARS conserve la maîtrise d'ouvrage.

Le GIP PROM, opérateur de l'ARS, assure une mission de coordination et d'appui en expertise. La maîtrise d'œuvre revient donc à cet acteur public.

2.2 Chiffres clés du projet

Le prestataire s'appuie sur les données validées par les sources officielles.

Le GIP PROM met à la disposition du prestataire un annuaire des ressources pour l'accès aux données nécessaires à sa mission.

3 - DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Le donneur d'ordre est le GIP PROM. Il gère le tableau d'avancement global du chantier en lien direct avec l'ARS Martinique.

Le prestataire pourra s'appuyer sur l'ensemble des services du GIP PROM.

La cheffe de cabinet du directeur est chargée de l'accueil et de l'orientation du prestataire durant le temps de la mission.

Un temps de secrétariat pourra être mis en appui du prestataire.

En plus d'animer et piloter la concertation, le prestataire pourra être amené à participer aux éventuels rencontres de cadrage notamment avec l'ARS Martinique.
Il effectuera également des points de suivi (GIP PROM/ ARS MARTINIQUE).

Le prestataire pourra également être invité par l'ARS Martinique et/ou le GIP PROM à présenter l'état d'avancement du projet qu'il coordonne dans 3 instances :

- (a) Le comité de suivi (ARS Martinique / GIP PROM)
- (b) Le COTECH (comité technique)
- (c) Le COTER (comité régional cancer)

La prestation comprend 7 phases :

- I. Constitution & lancement des groupes thématiques régionaux
- II. Etablissement de la liste des auditions et planification (calendrier des auditions)
- III. Mise en place des ateliers ciblés et planification des travaux
- IV. Animation des différents groupes, ateliers et réalisation des auditions
- V. Synthèse des contributions citoyennes
- VI. Rapport final
- VII. Présentation du rapport et des propositions à l'ARS et au GIP PROM

Le prestataire devra remettre un rapport comportant les bilans d'actions et de l'animation des groupes, des ateliers ainsi qu'un compte rendu des auditions.

Dans sa proposition le prestataire identifiera les réunions nécessaires à la réalisation de ses missions. La prestation repose sur une démarche collaborative avec les parties prenantes du territoire (il est autorisé à s'appuyer sur différentes autres modèles à l'échelle nationale - benchmarck).

Les livrables de la prestation sont donc de deux natures :

- (1) Rédactionnels : compte rendu après chaque réunion, rapports d'activités trimestriels avec un tableau récapitulatif de l'état d'avancement des projets & des missions, notes explicatives sur les écarts & ajustements du programme d'actions, et un bilan de fin de mission.
- (2) Organisationnels : tenue des réunions du groupe de travail « acteurs territoriaux », de point de suivi avec la collectivité et/ou avec les maitres d'œuvre.

Pour l'ensemble de sa mission, le prestataire devra proposer une méthode d'animation et de management adaptée au contexte local, au public, à la situation et au projet.

4 - MODALITES DE CANDIDATURE

4.1 Compétences du prestataire AMO

Le prestataire devra posséder des compétences et des références en :

- (1) Management de projet, psychologie sociale, psycho-pédagogie, en anthropologie et sociologie appliquées, connaissance du territoire martiniquais, analyse de situations complexes, accompagnement de groupes dans un contexte sensible,
- (2) Connaissance du monde de la santé, du social et du médico-social et de la diversité de ses acteurs (y compris les acteurs politiques et les leaders d'opinions)
- (3) Forte capacité d'animation de groupes communautaires
- (4) Connaissances et une pratique des règles administratives à l'élaboration d'un projet territorial porté par une ARS.

Le prestataire fera notamment état de son expérience et ses références sur des missions en lien avec la santé publique ou la mise en place d'une consultation.

Le GIP PROM invite le prestataire à privilégier la présence d'un seul intervenant lors des réunions ou de rendez-vous. Il peut cependant y avoir plusieurs personnes qui interviennent ponctuellement ou successivement en cas de nécessité justifiée.

4.2 Présentation de la proposition technico-économique

La proposition comprendra :

- une présentation argumentée de la prestation, intégrant une note méthodologique tant pour la partie technique que pour la partie coordination/animation et notamment sur le processus participatif et collaboratif proposé.
 - un devis en euros, détaillé et précisant :
 - le coût horaire des différents consultants et le coût des frais de déplacements
 - le coût de chacune des phases de la mission en détaillant le nombre et le type de réunion et le nombre de rédaction pour chacun des projets.
 - Le coût unitaire de présence à une de ces réunions : Comité de suivi, COTECH, COTER
- Le rythme et le nombre de réunions réellement programmées peut évoluer d'un commun accord avec le directeur du GIP PROM en concertation avec l'ARS Martinique.

4.3 Notation de l'offre

La notation de l'offre se fera au regard des 4 critères présentés ci-dessous et d'un éventuel entretien au cours duquel il détaillera sa proposition et répondra, à l'oral, à des questions complémentaires.

Critères proposés en pondération relative :

- Critère 1 : Prix de la prestation (35%)
- Critère 2 : Pertinence et appropriation des enjeux stratégiques de l'offre (10%)
- Critère 3 : Méthodologie et moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs de la prestation (35%)

Critère 4 : Compétences des intervenants et système de management de la prestation (20%)

4.4 Délais de réalisation

La prestation sera réalisée entre le 25 janvier au 31 mars 2022.

4.5 Remise des offres

Au format électronique avant le 20 janvier 2022.

4.6 Rémunération - Modalité de paiement

Le GIP PROM cible un budget de l'ordre de 5 000 € HT. Le GIP PROM étudiera par ailleurs toutes les options proposées aux regards de l'intérêt pour la mission pour un budget supplémentaire de 3 000€ maximum.

Paiement par mandat virement TRESOR PUBLIC après remise d'une facture et des états d'avancement de la mission.

5 - EXIGENCES SUR LE CHOIX DU PRESTATAIRE

L'ARS Martinique participe à l'évaluation et au suivi du projet en regard du CPOM signé avec le GIP PROM.

Les exigences au niveau de la candidature du prestataire sont indiquées ci-dessous :

5.1 Neutralité et indépendance du prestataire Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Dans un souci d'indépendance, le prestataire doit respecter les règles suivantes :

- (a) être exhaustif dans ses recommandations et fournir toutes les informations objectives nécessaires au maître d'ouvrage pour décider des suites à donner,
- (b) ne pas intervenir chez un acteur/opérateur/usager vis à vis duquel il ne présenterait pas toutes les garanties d'objectivité, notamment sur des installations conçues, réalisées, gérées ou exploitées pour l'essentiel par lui-même ou par une société membre d'un même groupe,
- (c) être en capacité d'apporter une revue critique neutre et indépendante quel que soit le type d'énergie, de technologie ou d'opérateur en jeu.
- (d) n'adjoindre aucune démarche commerciale concernant des biens ou services (ayant un lien avec les recommandations) au cours de son intervention

Le candidat produira une attestation sur l'indépendance capitalistique de sa structure ou son groupement et sur une absence de conflit d'intérêt par rapport aux projets et à cette mission : au regard de la maîtrise d'œuvre, du constructeur, équipementiers, contrôle technique, de l'exploitation.

5.2 Curriculum-vitae, titres et certifications

Le candidat adressera un curriculum-vitae à jour, la copie de ces titres, diplômes et certifications en lien avec le projet. Le cas échéant, la copie de ses assurances de responsabilités civiles professionnelles. Les psychologues sociaux doivent impérativement faire figurer leur inscription au répertoire ADELI.

5.3 Références

Le prestataire adresse une liste de ses références sur les dispositifs d'animation territoriale menée et ce dans un objectif de concertation en vue du lancement d'une politique publique.